

Signalement d'une violation des règles de la Plateforme

Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur: 25 septembre 2026

Dernière mise à jour: 25 septembre 2026

Langue faisant foi: Français / French / Frans

Version faisant foi. En cas de divergence entre les versions linguistiques, la version française prévaut, sous réserve des règles impératives applicables.

SPEC CONSTRUCTION TECHNOLOGIE SRL

Chaussée de Roodebeek 206, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique

Entreprise / Ondernemingsnummer / Enterprise No.: 0844.731.626

TVA / BTW / VAT: BE 0844.731.626

E-mail: sct@sctwebcare360.com

Web: sctwebcare360.com

Sommaire / Inhoud / Contents

1. 1. Objet
2. 2. Exemples
3. 3. Formulaire
4. 4. Examen et action
5. 5. Délais et recours

1. Objet

Cette procédure vise les contenus ou comportements qui peuvent violer les Conditions générales, les Règles de publication ou une politique de SCT WebCare 360 sans qu'il soit nécessaire d'affirmer qu'ils sont juridiquement illégaux.

2. Exemples

- Fausse information commerciale, spam ou contenu dans la mauvaise catégorie.
- Utilisation d'images ou vidéos manifestement non pertinentes.
- Promesses techniques ou environnementales non étayées.

- Tentative de contourner les limites de forfait.
- Comportement abusif, faux avis ou concurrence déloyale sur la Plateforme.
- Contenu contraire aux catégories autorisées ou aux standards professionnels.

3. Formulaire

Le formulaire doit permettre d'identifier le contenu, choisir une catégorie, expliquer le problème, joindre une preuve et indiquer un e-mail de contact. Un numéro de dossier peut être attribué.

4. Examen et action

La Plateforme peut ne prendre aucune mesure, demander une correction, limiter la visibilité, masquer, suspendre, supprimer ou restaurer le contenu selon la gravité. Une violation potentiellement illégale peut être transférée vers la procédure DSA de contenu illégal.

5. Délais et recours

La Plateforme vise un accusé rapide, un traitement ordinaire dans les 7 jours et un traitement complexe dans les 14 à 30 jours. Une décision affectant l'auteur du contenu peut être contestée selon la procédure de recours.